



Réformes communautaires

Le Togo conforte sa position parmi les meilleurs performeurs de l’Uemoa

Dans une région où chaque réforme tend vers le mieux-être des populations, le Togo avance sûrement. À l’occasion de la 11è Revue annuelle de l’Uemoa qui s’est ouverte, ce 10 novembre à Lomé, le pays s’impose comme un pilier de l’intégration régionale ...



PAGE 5

DÉCENTRALISATION



Promotion des collectivités locales

Le Togo lance l’élaboration du Guide national de marketing territorial

Plusieurs communes togolaises prennent part à Aného, à un atelier consacré à l’élaboration du Guide national de stratégie de marketing territorial à l’usage des collectivités locales. Cette initiative, portée par le ministère délégué chargé du Développement local, s’inscrit dans un contexte marqué par la rareté des financements ...

PAGE 4

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Allengueyere Martine : un témoignage inspirant de résilience à Kanté

Dans la Ville de Kanté (préfecture de la Kéran), une femme courageuse défie les normes et surmonte les obstacles avec détermination ...

PAGE 2



Lomé-N’Djamena

La vision d’une Afrique des corridors de souveraineté

Au niveau international, l’on se mobilise résolument pour accompagner la dynamique de transformation structurelle engagée dans plusieurs pays africains. C’est le cas du Tchad, à travers la mise en œuvre du Plan Tchad connexion 2030. Le lundi 10 novembre 2025, s’est ouverte à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, les travaux du Forum sur le commerce et l’investissement au Tchad.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Banque mondiale-Togo / La confiance réciproque

Le partenariat entre le Togo et la Banque mondiale est au beau fixe. En témoigne, lundi 10 novembre 2025, la rencontre entre le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et le vice-président de la Banque mondiale pour l’Afrique, Ousmane Diagana.

Cette rencontre a permis aux deux personnalités de passer en revue le partenariat entre le Togo et la Banque mondiale et les perspectives dans les secteurs prioritaires. Ce faisant, un accent particulier est mis sur des secteurs clés comme l’éducation, la santé et la protection sociale. Il s’agit des domaines dans lesquels le Togo ne cesse ces dernières années d’accroître ses investissements.

Selon M. Diagana, les échanges avec le président du Conseil ont également permis d’aborder les projets à venir dans le domaine du capital humain et les efforts pour renforcer le secteur privé et lui permettre de jouer son rôle aux côtés de l’Etat.

Par ailleurs, le vice-président de la Banque mondiale pour l’Afrique n’a pas manqué de saluer les progrès réalisés par le Togo dans le cadre de l’initiative Mission 300.

228... c’est ton ticket pour la grande fête !

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner ta voiture, ton billet d’avion, ta P55, tes bons d’achats et plein d’autres surprises !

Consultation au *909# ou chez ton Point de Vente

Achète tes forfaits au

*909#

ou chez ton Point de Vente

Yas



SOMMAIRE

Région Maritime
4 milliards FCFA pour un développement régional ambitieux



P 5

Éolien offshore
Atteindre une capacité mondiale totale d'au moins 2 000 GW d'ici 2050



P 10

Transport aérien
La compagnie Asky construit un simulateur de vol Boeing 737 au Togo



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Allengueyere Martine : un témoignage inspirant de résilience à Kanté

Dans la Ville de Kanté (préfecture de la Kéran), une femme courageuse défie les normes et surmonte les obstacles avec détermination. Allengueyere Martine, veuve depuis 17 ans, est bien plus qu'une simple commerçante de céréales ; elle est un symbole de résilience et de force.

Confrontée à l'injonction de son père de quitter l'école pour privilégier l'éducation de ses frères, elle a pris les rênes de sa vie et a immédiatement commencé à travailler dans la commercialisation de boissons locales. Déterminée à réussir, Martine a contracté un crédit chez sa tante pour démarrer son entreprise. À chaque fois qu'elle remboursait ses prêts avec intérêt, sa tante lui accordait de nouveaux prêts, lui permettant ainsi de continuer à investir dans son entreprise. En parallèle, Martine s'est également lancée dans l'élevage de porcs pour diversifier ses sources de revenus jusqu'à ce qu'elle ne rejoigne son mari.

Malheureusement, Martine a connu le veuvage, très tôt, une épreuve qui précipite souvent de nombreuses femmes dans

la pauvreté. Mais Martine refuse d'être une victime de son destin. "Quand mon mari est décédé, j'ai cru que c'était la fin. Mais j'ai trouvé la force de me relever pour mes enfants et moi-même", partage Martine avec émotion.

En effet lorsque Martine a eu accès au crédit APSEF du FNFI, tout a changé pour elle. Grâce à ce produit, elle n'a plus eu besoin de dépendre de prêts familiaux. Le premier montant qu'elle a reçu a été judicieusement investi dans l'achat de mil pour la fabrication de boissons locales. Puis, avec le dernier montant reçu, elle a progressivement diversifié son activité en se lançant dans la revente de céréales et de mil qu'elle achetait et stockait.

"Le soutien financier du crédit APSEF m'a donné les moyens de réaliser mes rêves et de créer un avenir meilleur pour ma famille", souligne Martine. Aujourd'hui, Martine a abandonné la vente de boissons pour se consacrer entièrement à l'achat et à la revente de céréales et de mil. Son entreprise est un témoignage vivant de son courage, de sa

persévérance et de sa détermination à assurer un avenir meilleur pour elle-même et ses enfants.

"Je suis fière de dire que je n'ai jamais abandonné, même lorsque les choses étaient difficiles. C'est

grande motivation. Leur sourire est ma récompense pour tous mes efforts", ajoute-t-elle avec un sourire aux lèvres.

"Je suis reconnaissante envers ma tante pour son soutien financier au départ

L'histoire inspirante de Martine rappelle que, même face aux défis les plus difficiles, il est possible de trouver la force intérieure pour surmonter les obstacles et réussir. Elle est un exemple remarquable de la capacité



Allengueyere Martine

ma détermination qui m'a permis d'être là aujourd'hui", affirme Martine avec détermination. "Mes enfants sont ma plus

et envers le FNFI pour m'avoir donné l'opportunité de devenir autonome", conclut Martine, remplie de gratitude.

de résilience humaine et de la détermination à créer un avenir meilleur, malgré les difficultés rencontrées sur le chemin.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Lomé-N'Djamena

La vision d'une Afrique des corridors de souveraineté

Au niveau international, l'on se mobilise résolument pour accompagner la dynamique de transformation structurelle engagée dans plusieurs pays africains. C'est le cas du Tchad, à travers la mise en œuvre du Plan Tchad connexion 2030. Le lundi 10 novembre 2025, s'est ouverte à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, les travaux du Forum sur le commerce et l'investissement au Tchad.

Parmi les invités spéciaux figurait au premier rang Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil du Togo, dont la présence illustre l'esprit d'ouverture et de solidarité de la diplomatie togolaise, ainsi que l'engagement du Togo en faveur de la coopération Sud-Sud, du développement durable et de l'intégration africaine.

Faure Gnassingbé a félicité le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno pour son invitation au Forum, ce qui traduit la qualité des relations d'amitié et de coopération entre Lomé et N'Djamena. Il a salué la vision panafricaine portée par cette ambitieuse rencontre qui met en lumière les fondements d'une transformation continentale fondée sur la connexion, la souveraineté et l'investissement endogène.

« Ce que le Tchad initie aujourd'hui dépasse largement ses frontières. C'est une ambition africaine qui s'exprime, celle d'une Afrique qui planifie, qui investit et qui se connecte à elle-même. Cette vision parle à chacun de nous », a déclaré le président du Conseil.

Le chef du gouvernement togolais a également insisté sur la portée géostratégique du Forum qui est au cœur même du développement intégré du Sahel. Il a partagé à cet effet, avec les dirigeants africains et les investisseurs présents, quatre conditions qui donnent toute sa force à l'initiative tchadienne.

Intégration régionale

Pour le président du Conseil, l'initiative portée par le Tchad ouvre une nouvelle ère d'intégration régionale où la transformation passe par la connexion

à travers le plan Tchad connexion 2030 fondé sur les infrastructures énergétiques, logistiques, économiques et sociales, le capital humain et la gouvernance.

Cette démarche, rejoint selon lui la vision du Togo d'une Afrique des

à travers le Tchad, touche à la sécurité alimentaire, à la résilience climatique et à la cohésion de nos sociétés », a expliqué Faure Gnassingbé.

Cette approche intégrée du développement relie les objectifs économiques aux impératifs humains et

économiques.

« Connecter l'Afrique, c'est aussi bâtir une souveraineté collective. Le mot connexion résume bien notre ambition commune. Connecter, c'est relier les peuples, nos infrastructures et nos marchés. C'est réduire les distances physiques,

existent sur notre continent. Elles sont dans nos fonds souverains, nos fonds de pension, notre épargne domestique et notre diaspora. Il faut désormais les orienter vers des investissements productifs et partagés », a-t-il rappelé.

Cela suppose également une gouvernance claire, un cadre juridique stable et une discipline budgétaire, un ensemble de mécanismes pouvant attirer le capital privé tout en préservant la souveraineté publique. « C'est à cette condition que nos partenaires verront en nous, non pas de simples bénéficiaires, mais des bâtisseurs », a-t-il martelé.

Pour conclure, le président du Conseil a invité la communauté internationale à soutenir le projet Tchad connexion 2030, qui n'est pas seulement un programme national, mais une promesse faite à toute l'Afrique, celle d'un continent solidaire, maître de son destin et confiant en ses propres forces.

Le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno a salué l'adhésion des partenaires à l'initiative du Plan connexion 2030. Il a particulièrement exprimé sa gratitude au président du Conseil togolais pour sa participation remarquée et son engagement en faveur de cette vision noble.

Le Forum a été ponctué de panels de haut niveau autour des grands leviers de développement, notamment les ressources naturelles, l'industrialisation, les infrastructures, le capital humain et les technologies émergentes. Ces échanges ont permis de renforcer les synergies entre États participants, institutions financières internationales et investisseurs privés, et de promouvoir des projets à fort impact socio-économique et de l'intégration du continent.

**TM et
presidenceduconseil.
gouv.tg**



Faure Gnassingbé et Mahamat Idriss Déby

corridors de souveraineté, où chaque réforme crée de la confiance et chaque projet produit de la valeur sur le territoire africain.

« C'est un choix courageux, lucide et cohérent, celui de miser sur la connexion intégrale, qu'elle soit énergétique, logistique, économique ou sociale. Cette vision rejoint celle que nous partageons au Togo, celle d'un continent où chaque corridor devient un lien de souveraineté, où chaque réforme crée de la confiance et où chaque projet produit de la valeur sur le territoire africain » a-t-il précisé.

Enjeu continental du développement sahélien

Le président du Conseil est revenu sur la portée géostratégique du développement sahélien qu'il décrit comme un enjeu en lien avec les questions de sécurité et de stabilité. « Le développement sahélien est en réalité un enjeu continental et global. La prospérité du Sahel est une condition de stabilité pour toute l'Afrique. Ce qui se joue ici

fera du Sahel un espace de paix, de solutions et d'investissement. Dans cette dynamique, le dirigeant togolais a appelé à la création d'une coalition d'investisseurs pour faire du Sahel un moteur de croissance continentale.

« Nous devons, et je vous y encourage, bâtir autour de cette initiative une véritable coalition d'investisseurs africains, arabes et internationaux. Ensemble, nous pouvons faire du Sahel un bien commun continental, un moteur de croissance et non un angle mort du développement », a insisté le chef du gouvernement togolais.

Connecter pour construire une souveraineté collective

Le président du Conseil a ensuite replacé la notion de connexion au cœur de la souveraineté africaine, car l'initiative tchadienne résonne avec ce que d'autres nations africaines bâtissent, un continent interconnecté, souverain et maître de ses choix technologiques et

mais c'est aussi réduire les distances de confiance. Chaque route, chaque ligne électrique, chaque fibre optique, c'est non seulement de la prospérité, mais aussi de la stabilité et de la dignité », a indiqué Faure Gnassingbé.

Le Togo entend ainsi renforcer son partenariat avec le Tchad en vue de contribuer à cette nouvelle stratégie de développement intégré du continent. « Le Togo se tient aux côtés du Tchad dans cette trajectoire, convaincu que chaque connexion nouvelle en Afrique renforce la sécurité et la dignité de tous les Africains » a précisé le président du Conseil.

Mobiliser le capital africain pour financer l'avenir

Enfin, le président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a plaidé pour une autonomisation financière du continent. « L'Afrique doit elle-même, mobiliser son propre capital pour financer son avenir. Les ressources

Promotion des collectivités locales

Le Togo lance l'élaboration du Guide national de marketing territorial

Plusieurs communes togolaises prennent part à Aného, à un atelier consacré à l'élaboration du Guide national de stratégie de marketing territorial à l'usage des collectivités locales. Cette initiative, portée par le ministère délégué chargé du Développement local, s'inscrit dans un contexte marqué par la rareté des financements publics et la concurrence croissante entre territoires. Elle vise à doter les communes et régions d'un outil stratégique pour valoriser leur image, attirer les investissements et renforcer la dynamique économique locale.

La cérémonie de lancement de ce processus intervenue mardi 11 novembre 2025 à Aného, a été présidée par Gloekpo Koamy Gomado, ministre délégué chargé du Développement local. Celui-ci a souligné que ce projet représente une étape décisive dans la volonté du gouvernement d'offrir aux collectivités un cadre méthodologique clair et opérationnel pour renforcer leur compétitivité et leur attractivité économique et sociale. Organisé avec l'appui de la coopération allemande, à travers la

phase IV du Programme Décentralisation et Gouvernance (ProDeG IV) mis en œuvre par la GIZ, l'atelier a réuni près de 160 participants issus des ministères sectoriels, des institutions publiques, du monde universitaire, des partenaires techniques et financiers, des collectivités territoriales, de la société civile et du secteur privé. Selon le ministre Gomado, le marketing territorial est un levier stratégique essentiel pour les collectivités, au-delà d'un simple outil de communication. Il s'agit d'une approche structurée visant à valoriser les atouts économiques, culturels, environnementaux et humains des territoires, afin de bâtir une image forte, inspirer la confiance des investisseurs et encourager les partenariats durables. Le cabinet Dil Consulting, chargé de l'élaboration du guide, a présenté les différentes étapes du processus. Son chef de mission, Zikpi Komi Nyuida, a précisé que le travail comprendra une phase de terrain auprès des

communes pour recueillir les données, identifier les bonnes pratiques et comprendre les attentes locales. « Nous avons déjà rencontré les acteurs de neuf communes et poursuivrons ces consultations pour garantir



Table d'honneur

un guide adapté aux réalités du terrain », a-t-il indiqué. Le futur Guide national de marketing territorial servira de référentiel national pour la conception et la mise en œuvre de stratégies locales cohérentes, harmonisées et adaptées aux spécificités de chaque territoire. Il viendra compléter les outils de planification déjà en place, notamment le Guide d'élaboration des plans de développement communal (2021) et celui en cours pour les régions.

Pour Dr Sonhaye Kondo Napo, maître de conférences et expert en marketing territorial, la démarche vise à créer une véritable « marque territoriale » capable de renforcer l'attractivité locale. « Mettre en lumière

un territoire, c'est valoriser ses ressources, attirer des investisseurs, développer le tourisme et créer une dynamique économique durable qui profite à la population », a-t-il expliqué. Le ministre Gomado a pour sa part invité l'ensemble des acteurs à s'impliquer activement dans les travaux. Il a exhorté le cabinet à faire preuve de rigueur et d'ouverture, tout en s'inspirant des meilleures pratiques observées en Afrique et

ailleurs. « La réussite de cette initiative dépendra de notre capacité collective à mutualiser nos efforts et à inscrire nos territoires dans une dynamique de compétitivité, d'inclusion et de prospérité », a-t-il affirmé.

Les travaux en groupes ont permis de recueillir des contributions et recommandations destinées à enrichir le processus et à favoriser son appropriation par les parties prenantes. Les consultations locales et sectorielles se poursuivront dans les prochaines semaines, en vue de la validation du guide prévue pour décembre 2025.

Cette démarche, alignée sur l'axe 3 de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 relatif à la modernisation et au renforcement des structures du pays, ambitionne de faire du marketing territorial un pilier du développement équilibré, inclusif et durable des territoires togolais.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de tout le public que la Collectivité WOKA, représentée par son Mandataire Monsieur AKOTA Degbe est propriétaire par voie d'héritage de première occupation de leur aïeul WOKA, un domaine foncier sis à Assahoun (P/Avé) d'une contenance superficielle de mille deux cent vingt hectares (1220ha).

Le domaine dont s'agit est limité au Nord par la Collectivité DOKU et la Collectivité ATSE, au Sud par la Collectivité AHOUN, à l'Est par la Collectivité TOTOU, la Collectivité DJREKE, la Collectivité ASSIMATE et la Collectivité AHUN, à l'Ouest par la Route Nationale N°5.

Tous les acquéreurs de parcelles de terrain (acquéreurs réguliers ou irréguliers), les occupants légaux comme illégaux, dans le domaine en cause, sont priés de se mettre en rapport avec le Mandataire Général, Monsieur AKOTA Degbe, demeurant et domicilié à Assahoun, Tél : 91 91 92 04, qui vous convergera vers l'Huissier Instrumentaire pour les besoins de la cause.

A cet effet, un délai de trois (03) mois est accordé, à compter de la date de publication dudit communiqué.

Aucune revendication ne sera prise en considération au-delà du délai ci-dessus fixé.

Le Mandataire Général

NB :

Se munir de tous les papiers de droit de propriété, ou les preuves de droit de propriété

AKOTA Degbe



Production céréalière

Le Togo atteint 1,53 million de tonnes en 2024-2025

Dans les plaines fertiles du Togo, la moisson reste abondante, même si la courbe s'infléchit légèrement. Après 5 années d'essor continu, la production céréalière pour la campagne 2024-2025 est de 1,53 million de tonnes.

Ces chiffres récemment publiés par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), montrent une production en pause, sans pour autant rompre l'élan du secteur. Ce résultat représente un léger recul par rapport aux 1,56 million de tonnes enregistrées un an plus tôt, après 5 années consécutives de croissance

la consommation locale. Ce dynamisme s'appuie sur des politiques publiques favorisant l'accès aux intrants agricoles et la modernisation de la production. Pour la campagne 2025-2026, le gouvernement entend consolider ces acquis. « Il prévoit de mettre à disposition 85 000 tonnes d'engrais, contre près de 78 000 tonnes l'année précédente », précise la Bceao. Près de 40 % de cette dotation seront attribués à la région des Savanes, zone stratégique



Plantation de maïs

soutenue. Entre 2019 et 2024, la production céréalière togolaise est passée de 1,26 à 1,56 million de tonnes, traduisant « une hausse moyenne annuelle de 4,3 % ». Une performance qui témoigne de la vitalité du secteur agricole, pilier de la sécurité alimentaire nationale. Le maïs reste la culture reine du pays, suivi du riz paddy, du mil et du sorgho, principalement destinés à

pour la production céréalière.

Par ailleurs, la distribution de semences vivrières améliorées adaptées aux conditions climatiques locales doit renforcer la productivité des petits exploitants. Malgré ce léger ralentissement, le Togo confirme ainsi sa place parmi les nations agricoles les plus constantes de l'Uemoa.

Edy Alley

Réformes communautaires

Le Togo conforte sa position parmi les meilleurs performeurs de l'Uemoa

Dans une région où chaque réforme tend vers le mieux-être des populations, le Togo avance sûrement. À l'occasion de la 11^e Revue annuelle de l'Uemoa qui s'est ouverte, ce 10 novembre à Lomé, le pays s'impose comme un pilier de l'intégration régionale ouest-africaine.



Photo de famille lors de la Revue annuelle

Dressant le bilan de la fidélité des États membres à leurs engagements communautaires, la revue des réformes de l'Uemoa est annuelle. Pour le Togo, cette évaluation n'est pas qu'un simple rituel administratif : elle mesure sa crédibilité, son sérieux et sa constance dans la mise en œuvre des politiques régionales. Et les résultats de la Revue passée confirment que le pays maintient le cap avec des performances saluées.

Pour le Togo, cette Revue intervient dans un contexte particulièrement favorable. En 2024, le pays enregistrait un taux de mise en œuvre

des réformes de 77,89 %, contre 76 % en 2023. Une progression continue qui confirme sa place parmi les meilleurs performeurs de la sous-région. Ces résultats traduisent la détermination

ainsi que 3 programmes et projets communautaires, pour un montant de près de 3 milliards de FCFA, seront évalués. Le but est d'apprécier le niveau d'application des réformes et identifier les points de progrès à renforcer.

Les conclusions de cette Revue seront consignées dans un mémorandum qui mettra en lumière les performances du Togo pour l'année 2025. Ce document servira de base à la phase politique de la Revue, prévue en 2026, où les chefs d'État passeront en revue les résultats et les perspectives de chaque pays.

du gouvernement à respecter ses engagements dans le cadre du processus d'intégration régionale.

« Le Togo fait preuve d'un engagement constant et d'un réel attachement aux idéaux de l'Union », a salué Alioune Sène, représentant résident de la Commission de l'Uemoa, lors de la cérémonie d'ouverture. Une reconnaissance qui reflète l'image d'un pays résolument tourné vers la consolidation de la gouvernance économique et la stabilité institutionnelle.

Au cours de cette 11^e édition, 145 textes réglementaires

Au-delà des chiffres, cet exercice illustre la volonté du Togo de demeurer un partenaire fiable et discipliné dans la construction d'un espace économique ouest-africain intégré. D'année en année, Lomé confirme qu'elle n'est pas seulement dans la dynamique régionale, mais qu'elle en est l'un des moteurs.

Les travaux de cette Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), s'achèvent, ce 12 novembre à Lomé.

Edy Alley

Région Maritime

4 milliards FCFA pour un développement régional ambitieux

Une nouvelle dynamique s'installe dans la région Maritime, berceau économique du Togo. Avec une Feuille de route chiffrée à 4 milliards FCFA, la Maritime s'engage sur la voie d'un développement structuré, inclusif et durable pour la période 2025-2027.

Le Togo continue de se distinguer par sa capacité à planifier localement pour bâtir nationalement. Après les réformes structurelles engagées au niveau central, c'est au tour de la région Maritime de tracer sa propre trajectoire. En fin de semaine dernière, le Conseil régional de la Maritime a adopté une Feuille de route ambitieuse, fruit d'un travail de concertation et de prospective.

Ce document fixe les orientations, priorités et actions à mener pour dynamiser le territoire. Il met en valeur les forces de la région, son ouverture maritime, son potentiel humain et sa vitalité économique, tout en reconnaissant les défis à surmonter. L'ambition est de stimuler le développement de la région sur la période 2025-2027 grâce à des investissements estimés à 4 milliards FCFA.

La Feuille de route s'articule autour de 3 axes majeurs : la promotion du capital humain et de la gouvernance locale, le développement économique et l'entrepreneuriat, ainsi que l'amélioration des

infrastructures et du cadre de vie. Autant de leviers destinés à renforcer la compétitivité du territoire et à faire de la Maritime un modèle de développement régional.

Dans les faits, les retombées sont attendues dans des secteurs clés : eau et assainissement, production agricole, artisanat et commerce. Des priorités concrètes qui visent à améliorer la vie quotidienne des habitants. Pour le gouverneur Taïrou Bagbiegue, cette Feuille de route marque un tournant : « Elle constituera un catalyseur de changement et un cadre de référence pour

l'action publique régionale ». Mais la vision va plus loin. Un Plan de développement régional (PDR) est en cours de finalisation. Il viendra



Photo de famille suite aux travaux

compléter la Feuille de route et assurer une coordination efficiente des initiatives locales, tout en ouvrant la voie à des projets structurants pour un développement durable.

Dans un contexte où le Togo se hisse parmi les pays ouest-africains les plus avancés en matière de planification territoriale,

cette initiative renforce son rang. La Maritime, fidèle à sa vocation de région pilote, confirme ainsi son rôle moteur dans la construction du Togo de demain.

E. A

Promotion de l'entrepreneuriat féminin

Le Togo se démarque par sa stratégie

Avec une population constituée de plus de 51 % de femmes selon le dernier recensement, le Togo s'est engagé à faire de l'entrepreneuriat féminin un moteur de développement. Défini comme l'ensemble des initiatives économiques portées par les femmes allant de la création à la gestion d'entreprises, l'entrepreneuriat féminin est en vogue au Togo, et ne cesse de prendre de l'ampleur. En témoignent les résultats obtenus ces dernières années.

Considéré comme l'un des secteurs les plus porteurs du développement, l'entrepreneuriat offre une place de choix aux femmes. Au Togo, le gouvernement confirme sa volonté de faire de ces citoyennes des actrices majeures du domaine. S'il est bien promu, l'entrepreneuriat féminin peut avoir de réels impacts sur le développement. Visant à promouvoir l'autonomie financière, l'égalité des sexes dans le monde du travail

un impératif pour le Togo qui aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2030. Ayant donc compris l'importance à la fois économique et sociale, le gouvernement, depuis une décennie, s'est engagé à promouvoir les conditions de l'entrepreneuriat féminin.

Cette volonté du gouvernement combinée à la motivation sans cesse croissante d'une jeunesse avide de se prendre en charge et motivée par des facteurs, tels que l'indépendance financière, la passion pour un projet, le désir d'avoir un impact social, porte des fruits. Sur le terrain, une transformation s'opère. Les femmes s'imposent dans la création d'entreprise, l'innovation et la gestion d'activités à fort impact, inscrivant ainsi leur empreinte dans l'économie nationale.

Les avancées de l'entrepreneuriat féminin au Togo



Image illustrative

femmes est passé de 3 049 à 3 739, soit une progression de 24 %. De même, le nombre de femmes propriétaires d'entreprises individuelles a augmenté de 24,18 % entre 2018 et 2022, contre 6,89 % chez les hommes. La hausse est encore plus spectaculaire pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) avec une progression de 114,8 % sur la même période. Et en 2024, 14 919 nouvelles entreprises ont été enregistrées au

2021, 81 % sont actives dans le commerce, 70 % dans la transformation agroalimentaire, 47 % dans les services et 40 % dans le secteur vestimentaire. Ces pourcentages traduisent un engagement constant du gouvernement à l'endroit des femmes, leur permettant de trouver une place dans la société.

Des soutiens financiers de plus en plus structurés

L'un des piliers centraux des actions gouvernementales est le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Depuis sa création en 2014 jusqu'à fin septembre 2025, le FNFI a octroyé un total de 1,933 million de crédits, pour un montant cumulé de 116,29 milliards de francs CFA, témoignant d'une progression significative du soutien financier accordé aux bénéficiaires.

Par ailleurs, 255 points de services sont répartis sur le territoire togolais, permettant au Fonds d'investir dans les microentreprises une somme de 38,6 milliards. En moyenne, plus d'un million de femmes ont profité de ce dispositif, décliné à travers plusieurs projets : l'Apsef pour les pauvres, l'Agrisef pour les agriculteurs et l'Ajsef pour soutenir les jeunes artisans.

Dès lors, le FNFI facilite l'accès aux crédits allant jusqu'à cinq millions, boostant ainsi l'autonomisation des bénéficiaires. En parallèle, le gouvernement réserve

25 % des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneurs sur le territoire, leur garantissant ainsi une meilleure participation aux appels d'offres nationaux.

Formation et accompagnement

Au-delà du financement, la formation constitue un levier essentiel pour l'autonomisation durable des femmes. Au premier semestre 2025, 849 femmes ont été formées et en 2024, 110 femmes ont été formées sur la promotion des activités génératrices de revenus (AGR).

En avril 2023, 40 jeunes entrepreneuses togolaises ont été formées au design thinking et à la gestion organisationnelle par le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), afin de renforcer leurs capacités en innovation et en leadership.

De son côté, le projet Miawodo a sélectionné 30 microentreprises féminines pour un accompagnement sur 15 mois, orienté vers la croissance durable et la compétitivité.

Dans la perspective de renforcer ces acquis, le gouvernement pense à une Stratégie nationale de la promotion de l'entrepreneuriat féminin (SNEF) pour favoriser l'environnement entrepreneurial féminin pour le rendre plus inclusif et équitable.



Photo d'une commerçante de pagne au grand marché de Lomé

et le développement économique et social, l'entrepreneuriat féminin participe à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Ce faisant, aider les femmes à créer, à formaliser, à pérenniser et à développer leur entreprise devient

Au premier semestre 2025, le Centre de formalités des entreprises (CFE) a enregistré 7 747 nouvelles entreprises créées au Togo. Parmi elles, 2 118 sont dirigées par des femmes, soit environ 27 % du total. À titre comparatif, entre 2019 et 2023, le nombre d'entreprises créées par les

Togo, dont une majorité dirigée par des Togolais, avec une forte présence féminine.

Ainsi, la grande majorité des femmes entrepreneuses évoluent dans des domaines à forte intensité commerciale. Selon les statistiques de l'Inseed

De surcroît, en juin 2024, une plateforme numérique baptisée Nana Tech a été lancée, avec pour ambition de faciliter l'accès des femmes aux technologies numériques et de promouvoir l'innovation technologique au sein des entreprises dirigées par des femmes.

Des partenariats comme Afawa participent à améliorer l'accès au financement, à la formation et au mentorat des femmes entrepreneures. En outre, des programmes spécifiques, des incubateurs dédiés tels que Innov'Up, premier incubateur du Togo, et des événements comme le Salon international de l'entrepreneuriat féminin (Sief) contribuent également à renforcer l'écosystème entrepreneurial féminin du Togo.

Dans la même logique, celle de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, des crédits bancaires spécifiques à l'instar de l'initiative « Ellever » permettent aux banques comme Ecobank d'offrir

des lignes de crédit plus accessibles aux femmes, y compris des prêts sans garantie.

Des programmes de renforcement des capacités des partenaires comme la GIZ offrent des formations sur des compétences entrepreneuriales, la gestion et la sensibilisation aux stéréotypes de genre pour booster les initiatives féminines.

Pour favoriser l'interconnexion entre les entrepreneures femmes, des réseaux comme Fefa-Togo et des initiatives de mentorat permettent aux femmes de se connecter, de partager leurs expériences et d'être guidées.

Des vagues de réformes pour soutenir l'entrepreneuriat

Pour promouvoir l'entrepreneuriat, surtout celui des femmes, le Togo s'illustre par un effort constant d'amélioration du climat des affaires, reconnu à l'échelle régionale et internationale. La simplification des procédures au CFE, la digitalisation des

démarches et la réduction des coûts de création d'entreprise ont contribué à rendre le parcours entrepreneurial plus fluide et plus inclusif.

À travers le Comité de concertation entre l'État et le secteur privé (CCESP), le gouvernement maintient un dialogue permanent avec les opérateurs économiques afin d'adapter les réformes aux réalités du terrain. Cette approche collaborative renforce la confiance et favorise la durabilité des initiatives.

Pour donner davantage de souffle aux porteurs de projets, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) joue un rôle central. À fin 2024, elle avait mobilisé 17,5 milliards de francs en faveur de plus de 1 400 PME, tout en accompagnant chaque année plus de 3 000 entrepreneurs à travers des formations ciblées.

Cet appui se traduit par une meilleure structuration des jeunes entreprises, une amélioration de leur

accès au crédit et un renforcement de leurs capacités de gestion. L'objectif est clair : transformer la création d'entreprise en création de valeur et d'emplois durables.

Une stratégie multidimensionnelle

De ce qui précède, il ressort donc que la stratégie de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Togo se fonde sur une approche multidimensionnelle. Il combine à la fois l'accès au financement, le renforcement des capacités, et l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial. Cette stratégie s'appuie à la fois sur des programmes gouvernementaux et des partenariats internationaux, des incubateurs locaux ainsi que des initiatives publiques et privées. Et au vu des avancées actuelles, le Togo s'impose progressivement comme un modèle régional d'intégration économique et de leadership féminin dans tous les domaines, sans exclure le numérique.

Toutefois, les défis ne manquent pas. Ces derniers sont relatifs au financement (souvent lié à l'absence de garanties et à la taille des entreprises), à la conciliation difficile entre vie professionnelle et vie familiale, aux stéréotypes de genre et aux préjugés.

Ces défis susmentionnés ont pour conséquences l'accès limité aux réseaux, aux opportunités et à la formation entrepreneuriale. De plus, il ressort que de nombreuses femmes entreprennent par nécessité économique plutôt que par choix, ce qui les empêche de développer une véritable entreprise.

La gestion du foyer et des responsabilités familiales ajoutent également une charge de travail supplémentaire qui affecte l'entrepreneuriat féminin au Togo. Des situations auxquelles le gouvernement s'emploie à apporter des solutions avec l'appui des partenaires au développement.

Caleb Akponou

Investissement au Togo

Faure Gnassingbé engage de nouveaux échanges avec Afriland First Bank

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, multiplie les initiatives pour attirer plus d'investissement au Togo. En marge du Forum sur le commerce et l'investissement au Tchad à Abu Dhabi, il a accordé lundi 10 novembre 2025 une audience à Dr Kammogne Fokam, fondateur du groupe Afriland First Bank.

Engagé à promouvoir un développement inclusif, le président du Conseil ne cesse de multiplier des actions. C'est dans ce sens qu'intervient la rencontre avec Dr Kammogne.

Dans l'ensemble, elle s'inscrit dans le dynamisme du pays de renforcer ces partenariats économiques et financiers avec l'institution financière et plus particulièrement les acteurs du secteur bancaire africain.

L'objectif étant de stimuler la croissance

inclusive et durable du pays, les échanges ont porté sur les opportunités d'investissement au Togo et les perspectives pour renforcer la coopération économique entre les deux parties. Au-delà, de promouvoir un développement harmonieux et durable où personne ne sera laissé pour compte.

« Nous avons discuté des opportunités d'investissements pour le développement harmonieux du Togo », s'est félicité Dr Kammogne avant d'ajouter : « Je crois que dans tous les domaines, on peut faire quelque chose en apportant aussi d'autres partenaires pour intervenir dans différents secteurs en fonction de la vision du Président du Conseil et des besoins de la population ».

Acteur majeur du secteur financier en Afrique, Afriland First Bank est créé en 1987. Se positionnant

internationaux pour garantir à ses partenaires un accompagnement efficace.

ses partenariats et de les intensifier dans la mesure du possible pour la concrétisation des



comme une banque de référence sur le continent, elle s'appuie sur un vaste réseau de correspondants

Quant au Togo, avec son objectif de devenir un pays émergent à l'horizon 2030, il ne cesse de diversifier

projets à fort potentiel de développement.

Caleb Akponou



Il a cru en toi sans jamais l'oublier, accorde-lui, Seigneur, de contempler ton visage.



In Loving Memory

KPADJA ABRA AGNÈS dite "NAVI",
veuve **N'ZONOU Koffi "KOTOKO"**
Revendeuse à Lama-Sahoudè, rappelé à Dieu,
le **Vendredi 17 octobre 2025** au CHU Kara
dans sa **80ème** année.

L'expressions nous aide à entrer dans ce repos afin
que personne ne tombe en dormant le même exemple
de dévouement.
Hébreux 4:11

Programme des Obsèques.

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025
19 h 00 – 21 h 00 : Veillées traditionnelles en les maisons mortuaires : à Lama-Sahoudè Hidéyo maison N'ZONOU Koffi "Kotoko" derrière la Brigade de Gendarmerie de Lama-Sahoudè et à Lassa-Haut Tchilada maison KATANGA/KPADJA

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025
06 h 00 : Exposition du corps au domicile de défunte à Lama - Sahoudè Hidéyo.
09 h 00 : Cérémonie traditionnelle et départ du corps sur Lassa Tchilada.
11 h 00 : Inhumation au cimetière familial à Lassa Tchilada.
Les salutations d'usage seront reçues aux domiciles familiaux après l'inhumation.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025
08 h 00 : Suite des cérémonies traditionnelles.

*Comme à ton premier matin
Brilleras le soleil,
Et tu rentreras dans la joie de Dieu*

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le Chef de canton de Lama
Le Chef de canton de Lassa
Le Chef de village de Lama-Sahoudè
Le Chef de village de Lassa-Houdé
Le Chef de village de Lassa-Tchoou
La famille N'ZONOU de Lama-Sahoudè Hidéyo
La grande famille KONDO-MAYI de Lassa Houdé Ewaiyo
Mme KATANGA Marie Jeanne épouse BOUWEM, enseignante à la retraite à Lomé
M. KATANGA Poro Tchakpala ancien DRE-Kara, sa femme et ses enfants
Le Général LAOKPESSI Pitalounani et sa famille à Lomé
M. KANDJA Eso et sa famille à Lomé
Le Colonel KPAKPABIA Payakidéou et sa famille à Lomé
Le Colonel PAKOUPETE Palakibawi et sa famille à Kara
Mme KPEKPASSE Somahalo Elino et sa famille à Kara
M. N'ZONOU Kpatcha Essola Atsou et sa famille à Lama-Sahoudè
Veuve N'ZONOU Yawa épouse N'ZONOU Koffi à Kpalimé
Dr. N'ZONOU Pabanam Emmanuel, son épouse et ses enfants
M. N'ZONOU Eyabanè Constant, son épouse et ses enfants
M. N'ZONOU Essokobozi Bleck, son épouse et ses enfants
Mme N'ZONOU Anan Egnidou épouse BAMAZI, son époux et leurs enfants à Kara

M. N'ZONOU Sahoudè-Abalo, son épouse et ses enfants
M. N'ZONOU Akazibou, son épouse et ses enfants
M. N'ZONOU Bilakiani et sa famille à Kpalimé
Mme N'ZONOU Mowounesso, ses sœurs et frère, leurs enfants et conjoints
Mme N'ZONOU Essoham épouse ASSIMTI, son époux et leurs enfants à Notsè
M. N'ZONOU Noyoudèhèzi et sa famille à Lomé
M. N'ZONOU Essowédéou et sa famille à Lomé
Mme N'ZONOU Manzamesso épouse NONNENMACHER, son époux et leurs enfants à Strasbourg
Mme N'ZONOU Adjou épouse ASSIMA, ses frères et sœurs et leurs enfants et conjoints à Kpélé Agavé, Kara, Amlamé et Lomé

M. PISSANG Aklesso et sa famille à Kara et à Lomé
M. PELEI Pybèl et sa famille à Kara et à Lomé
M. LAKIGNANG Agathé ses frères et sœurs et leurs familles à Kara et à Lomé
M. PALI N'djè ses frères et sœurs et leurs familles à Kara et à Lomé
M. KATANGA Eso, son épouse et ses enfants
M. TEBIE Gaetan et sa famille à Lomé
M. HENYO Rémy, ses sœurs, leurs enfants et conjoints
M. BAKALI Jeremy, son épouse et ses enfants
M. KPADJA Paulin, enseignant et sa famille à Kara
M. LAKAZA Kokou et sa famille à Lomé

LES FAMILLES:
TCHANGBARANG, PAKOUPETE, PALI, WAYOU, LAKIGNANG, PELEI, SIMYELI, PISSANG, KANDJA, KPEKPASSE, MAZA, KOLA, KAO, PIGNANSSI, KPAKPABIA, WYAO, PINA, KATANGA, TEBIE, HENYO, KANZAO, KONZOU,

Les familles TCHAKAM, BAMAZI et ASSIMTI de Tcharé
La famille PALIDJEYI de Lama Sahoudè
La famille ATSOU de Kpomé Apéyéomé Préfecture de ZIO,
La famille POUYO de Lama Sahoudè,
La famille TAKOUGNADI de Lassa Agaladé,
La famille KILOU de Somdina Haut

LES FAMILLES PARENTES, ALLIÉES ET AMIES:
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leurs avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée mère, sœur, belle-sœur et belle fille:

KPADJA ABRA AGNÈS dite "NAVI",
veuve **N'ZONOU Koffi "KOTOKO"**
Revendeuse à Lama-Sahoudè, rappelé à Dieu,
le **Vendredi 17 octobre 2025** au CHU Kara
dans sa **80ème** année.



NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

N° 34/2025/OTR/CG/CI/DCCF

Le Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF) que, par communiqué n° 031/OTR/CG/CI/DCCF du 28 octobre 2024, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a invité les requérants dont les réquisitions ont été liquidées et concernant notamment les droits et taxes d'immatriculation, de mutation partielle ou totale, d'inscription hypothécaire ainsi que de la taxe sur la plus-value, à régulariser la situation de leur dossier par le paiement desdits droits et taxes y afférents.

A cet effet, il est demandé à tous les requérants dont les réquisitions liquidées demeurent impayées, de bien vouloir régulariser leur situation **au plus tard le 30 novembre 2025.**

Passé ce délai, **l'administration fiscale se réserve le droit d'appliquer les pénalités prévues par les dispositions légales en vigueur.**

Le Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière remercie tous les usagers pour leur compréhension et leur sens de responsabilité.

Fait à Lomé le 22 Octobre 2025

Kwami OBOSSOU

**Le Directeur du Cadastre et de
la Conservation Foncière p.i**

Éolien offshore

Atteindre une capacité mondiale totale d'au moins 2 000 GW d'ici 2050

La CoP 30 sur le climat a démarré hier à Belém au Brésil. Durant cette période, la question énergétique, notamment l'accès des populations à une énergie propre et résiliente (Objectif de développement durable numéro 7), va constamment revenir dans les échanges. Non seulement le solaire, la bioénergie, mais aussi l'éolien, intéressent les participants. Concernant l'éolien, comment évolue la situation au niveau mondial ?

Les objectifs mondiaux en matière d'éolien offshore restent suffisamment solides pour permettre de tripler la capacité d'ici 2030, malgré le ralentissement récent aux États-Unis (avec l'arrivée à nouveau de l'administration Trump, ce dernier étant très peu favorable aux investissements dans les technologies vertes).

Une nouvelle analyse réalisée par Ember et la Global Offshore Wind Alliance (GOWA) montre que le reste du monde poursuit ses efforts, témoignant ainsi de sa confiance dans l'éolien offshore comme pierre angulaire des systèmes énergétiques futurs. L'analyse des engagements nationaux, infranationaux et régionaux montre que 27 pays, 27 gouvernements infranationaux et 3 régions ont fixé des objectifs en matière d'éolien

combinés pour 2030 s'élèvent à 263 GW (Gigawatt), à l'exclusion de la Chine, qui n'a pas encore fixé d'objectif national. L'Europe reste en tête, avec 15 pays visant 99 GW d'ici 2030. En Asie, les pays développent rapidement leur pipeline, l'Inde visant 30 à 37 GW, le Japon visant 41 GW au total, dont 15 GW d'éolien offshore flottant d'ici 2040, tandis que la Corée du Sud, Taïwan et le Vietnam contribuent à une ambition régionale combinée de 41 GW.

La Chine a fixé un nouvel objectif ambitieux le mois dernier. Le 20 octobre 2025, la Déclaration de Pékin 2.0 a été signée, stipulant que la capacité éolienne offshore installée annuellement ne devra pas être inférieure à 15 GW pendant la période du « 15ème plan quinquennal » (2026-2030). Cela représente près du double de la moyenne de 8 GW atteinte entre 2021 et 2025. En Chine, 11 provinces côtières ont déjà fixé des objectifs pour 2025 totalisant 64 GW.

Si 2030 reste une étape importante (échéance des ODD), les gouvernements voient au-delà des objectifs à court terme. 18 pays ont annoncé des objectifs pour l'après-2030, reflétant leur

Le ralentissement observé aux États-Unis contraste avec cette tendance mondiale. Si le pays a maintenu son objectif national de 30 GW pour 2030, le récent revirement politique et les vents contraires du marché ont jeté le doute sur sa réalisation. Dans le même temps, 11 États ont



Aperçu de la façon dont se présente le dispositif en dessous et au dessus de l'eau (Image trouvée en ligne le 11 novembre 2025)

des objectifs combinés de 84 GW d'éolien offshore, ce qui montre que la dynamique se poursuit au niveau infranational. Environ 5,8 GW d'éolien offshore devraient encore être construits aux États-Unis entre 2025 et 2029, sur la base des cinq projets actuellement en cours de construction.

Jusqu'à présent, le leadership des

« C'est maintenant qu'il faut agir... »

Dave Jones, analyste en chef chez Ember, a déclaré : « L'éolien offshore fournit déjà 83 GW de capacité énergétique à travers le monde, soit suffisamment pour alimenter 73 millions de foyers. Pour les pays qui envisagent de fixer

de nouveaux objectifs ou d'étendre leurs objectifs existants, le message est clair : c'est maintenant qu'il faut agir pour stimuler la prochaine vague de croissance ».

Amisha Patel, chef du secrétariat de GOWA a ajouté : « Malgré les défis récents, les fondamentaux de l'énergie éolienne offshore restent solides. La dynamique continue de s'amplifier à mesure que les nations font progresser cette technologie éprouvée, essentielle à la transition vers une énergie propre ».

« La réalisation des objectifs de l'Accord de Paris dépend du déploiement à grande échelle de l'éolien offshore, ainsi que de la capacité à rassurer les investisseurs et l'industrie. Avec l'adhésion du Brésil au GOWA lors de la CoP 28 et sa présidence de la CoP 30, nous exhortons la présidence à transformer ses ambitions en actions concrètes et à reconnaître l'éolien offshore comme la pierre angulaire de l'action climatique mondiale », a précisé Amisha Patel.

L'alignement des objectifs sur une réforme politique opportune et une action collective de la part des gouvernements et de l'industrie sera essentiel

pour traduire l'ambition en résultats et garantir que l'éolien offshore tienne ses promesses en tant que pilier de la sécurité énergétique, de la croissance industrielle et de la résilience.

À propos de Ember

Ember est un groupe de réflexion indépendant sur

l'énergie qui utilise les données et les politiques pour accélérer la transition vers les énergies propres. Il produit des analyses de données ciblées afin de faire progresser les politiques qui permettront de faire passer le monde à un avenir énergétique propre et électrifié.

À propos de GOWA

Lancée lors de la CoP 27, la Global Offshore Wind Alliance (GOWA) a été fondée par le gouvernement danois, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) et le Conseil mondial de l'énergie éolienne (GWEC), avec la Colombie comme coprésidente.

La GOWA rassemble des gouvernements, des leaders industriels, la société civile et des organisations internationales afin d'accélérer le déploiement de l'éolien offshore comme solution pour lutter contre le changement climatique et améliorer la sécurité énergétique mondiale.

La GOWA vise à contribuer à atteindre une capacité éolienne offshore mondiale totale d'au moins 2 000 GW d'ici 2050.

Edem Dadzie



L'éolien offshore flottant (Image trouvée en ligne le 11 novembre 2025)

offshore. Cette dynamique mondiale souligne à quel point des objectifs gouvernementaux clairs et crédibles peuvent débloquent des investissements, créer une certitude sur le marché et accélérer le développement de l'éolien offshore à grande échelle. Les objectifs nationaux

engagement en faveur de l'intégration à long terme de l'éolien offshore dans leurs systèmes énergétiques. En outre, 7 pays ont fixé des objectifs pour l'éolien offshore flottant, qui en est à un stade précommercial plus précoce que l'éolien à fondation fixe, mais qui présente un potentiel important.

gouvernements à l'échelle mondiale a joué un rôle fondamental dans le développement de l'éolien offshore. Mais pour soutenir et amplifier cette croissance, davantage de pays ayant un potentiel éolien offshore doivent se fixer des objectifs, et ceux qui ont déjà revu leurs ambitions à la hausse.

BNK/CMB

Attendu que le débiteur n'a cru devoir honorer son obligation de remboursement à échéance de sorte qu'il reste devoir à ce jour, la somme principale d'un montant de quatre millions trois cent quatre-vingt-douze trois cent soixante-treize (4.392.373) FCFA ;

Que toutes les démarches amiables entreprises par la requérante auprès du débiteur en vue de recouvrer cette créance sont restées sans effets ;

Que même la sommation de payer à lui délaissée par exploit d'huissier en date du 03 septembre 2025 n'a pas ébranlé sa résistance ; (Pièce n°2)

Attendu que dans ces conditions, l'ONG WAGES n'a d'autres choix que de saisir la juridiction de céans pour voir condamner Monsieur ANENOU Ayikouevi Glimdo à payer la somme principale de quatre millions trois cent quatre-vingt-douze trois cent soixante-treize (4.392.373) FCFA à l'ONG WAGES représentée par son Directeur Général;

PAR CES MOTIFS

Voir condamner Monsieur ANENOU Ayikouevi Glimdo à payer la somme principale de quatre millions trois cent quatre-vingt-douze trois cent soixante-treize (4.392.373) FCFA sous réserve des intérêts à l'ONG WAGES représentée par son Directeur Général ;

S'entendre ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toute voie de recours et sans caution ;

Voir condamner le requis aux entiers dépens dont distraction au profit de Me BOKODJIN Kossi Assiom, avocat aux offres de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES

ET POUR QU'IL NE L'IGNORE

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant copie du présent exploit que des pièces dont le coût est de 31.000 F CFA ;

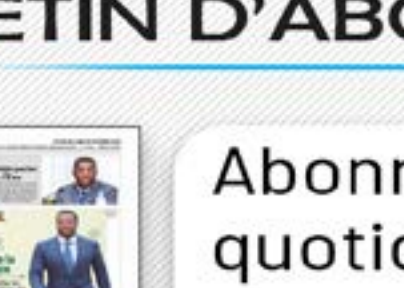


2

BULLETIN D'ABONNEMENT



tm
TOGOMATIN



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?

BP: 30117 Lomé-Togo
 Tél: 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail: atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:
 Profession ou activité:
 Adresse: / BP:
 Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

01	Abonnement mensuel:	5.000 FCFA
02	Abonnement trimestriel:	15.000 FCFA
03	Abonnement semestriel:	20.000 FCFA
04	Abonnement annuel:	40.000 FCFA



**grand
chapitre
2025**

Grand Chapitre des Compagnons du Beaujolais Devoir du Togo



50 000
FCFA

Dîner de gala.



Samedi 22 Novembre 2025



20 Heures



Hôtel SAKAKAWA



90 05 70 13